

qu'il prenait à la joie publique, il établit, le 13 juillet 1815, dans la ville de Néronde, un prix de vertu qui, d'après les intentions du fondateur, doit être délivré chaque année, le 8 juillet, à tel habitant de cette ville dont la bonne conduite l'en aura rendu digne. Lorsque la duchesse d'Angoulême vint visiter la Bibliothèque de Lyon, elle se reposa sur un fauteuil que Delandine avait lui-même fait orner pour la princesse. Or, c'est ce même fauteuil qui dut ensuite, à l'église, servir de trône à la personne couronnée, et, après avoir reçu une fille de rois, recevoir à leur tour de modestes vertus. Delandine avait proposé son dessein dans un écrit intitulé : *Prix de Néronde* (Lyon, Mistral, 1817-19, in-8°). Les détails de cette fondation et les mesures nécessaires pour en assurer la durée l'occupèrent quelque temps, et semblèrent dissiper ses souffrances; mais le mal reparut bientôt avec plus d'intensité, et Delandine mourut le 5 mai 1820. Quoiqu'il eût désigné Néronde pour le lieu de sa sépulture, ses restes furent déposés au cimetière de Loyasse, sous une tombe recouverte de l'épithaphe qu'il s'était composée lui-même :

SOUS LA VOUTE DU CIEL,  
ICI REPOSE, DU SOMMEIL DE LA MORT,  
ANT. FR. DELANDINE,  
NÉ EN 1756, MORT EN....  
IL FUT BIBLIOTHÉCAIRE DE LYON,  
ET DÉPUTÉ POUR LE FOREZ AUX  
ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1789 OU  
IL DÉFENDIT LES JUSTES DROITS DE LA  
MONARCHIE (1).

(1) *Notice historique sur la vie et les ouvrages d'Ant. Fr. Delandine*, par J.-B. Dumas; Lyon, Mistral, 1820, in 8° de 78 pages. — Pour les renseignements, nous devons beaucoup à cette *Notice*, qui, du reste, est surchargée de marivaudage. — L'article de M. Weiss, sur Delandine, dans la *Biographie universelle* de Michaud, nous a été quelque peu utile.